

Merci de compléter ce formulaire et de le retourner par voie postale avec les éléments suivants :
(ATTENTION NOUVELLE ADRESSE, VOIR PAGE 2)

- Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Règlement correspondant à la réservation (chèque ou espèces)
- Extrait Kbis de moins de trois mois pour les professionnels et entreprises

Coordonnées

Raison sociale (pour les professionnels) :

Nom : Prénom :

Adresse courriel :

Numéro de téléphone :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Adhérent : Oui Non

Réservation

Objet de la vente :

Je suis un particulier : Nombre de tables (~1m50) tarif adhérent : × 5 € = €
 Nombre de tables (~1m50) tarif non adhérent : × 10 € = €
MAXIMUM 2 TABLES PAR INSCRIPTION

Je suis un professionnel : Nombre de tables (~1m50) : × 15 € = €
MAXIMUM 3 TABLES PAR INSCRIPTION
 Nombre de grilles : × 4 € = €
MAXIMUM 2 GRILLES PAR INSCRIPTION

Je réserve mon repas : Nombre de croques : × 2 € = €
En tant qu'exposants vous bénéficiez du tarif avantageux de 2€ au lieu de 3€ pour les visiteurs.

Je soutiens l'association Happy Culture Chantilly, j'ajoute un don d'un montant de : €
Montant total : €

En complétant et signant ce formulaire j'accepte entièrement le règlement de l'événement ci-joint.
 De plus, j'autorise l'association à stocker mes données dans le cadre de la gestion de l'association. A ce titre, je peux librement demander à les consulter et à les modifier comme indiqué par le Règlement général sur la protection des données (RGPD).
 Dans le cadre de son activité, l'association peut être amenée à prendre les inscrits en photo et vidéo durant les activités qu'elle propose. J'accepte que ces photos et vidéos sur lesquelles je peux apparaître, soient diffusées sur internet (site, réseaux sociaux, articles...) et sur tous supports présentant l'association (revues, journaux, flyers...) sans limite de temps. **(obligatoire)**

Je souhaite recevoir la lettre d'information de l'association par courriel (non obligatoire)

le :
 à :

signature :

Article 1 : Le présent règlement intérieur a pour objet d'encadrer les activités des visiteurs et des exposants.

Article 2 : Le présent règlement est applicable lors de l'évènement de la Pucés des couturières 2022 organisé par l'association Happy Culture Chantilly dans la ville de Chantilly (60500). Il pourra être mis à jour jusqu'au début de l'évènement et sera affiché lors dudit évènement.

Article 3 : Inscriptions et paiement : Les inscriptions sont prises en charge par l'association Happy Culture Chantilly. Les règlements par espèces ou par chèque à l'ordre de l'association Happy Culture Chantilly sont à joindre au formulaire d'inscription. En aucun cas, la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée. Les inscriptions réalisées à distance (envoi par courrier) seront uniquement à régler par chèque.

Article 4 : L'inscription ne sera validée par l'organisateur qu'à réception complète du dossier d'inscription (Formulaire d'inscription, pièces jointes requises inscrites sur le formulaire d'adhésion, paiement) et s'il reste des places disponibles. L'inscription à cet évènement vaut acceptation du règlement intérieur.

Article 5 : L'organisation et la mise en place du matériel seront réalisées par les organisateurs. Les exposants s'engagent à restituer l'espace occupé et le matériel mis à disposition à la fin de l'évènement sans aucune dégradation.

Article 6 : Les placements seront déterminés par les organisateurs et ne pourront en aucun cas faire l'objet de réclamation ou plainte. Il ne saurait aucunement exister de préférences, passe-droit ou dérogation pour l'attribution des emplacements.

Article 7 : Les organisateurs sont seuls décisionnaires en cas de litige.

Article 8 : L'entrée de l'évènement est gratuite pour les visiteurs. Selon la situation sanitaire, le pass en vigueur sera exigé.

Article 9 : L'association Happy Culture Chantilly décline toute responsabilité en cas de vol, de pertes ou de détérioration de matériel ou de véhicule.

Article 10 : Produits interdits à la vente et activités interdites : Pour tous, sont interdits à la vente : tout produit illégal, tout produit n'ayant pas de lien avec l'objet de l'évènement (la couture et les travaux manuels) : tout produit étant issu de l'exploitation animale ainsi que tout produit à caractère religieux, sexuel ou politique. Pour les particuliers, sont interdits à la vente les produits finis.

Article 11 : Contrôle de la manifestation : Un contrôle pourra être effectué à tout moment par les forces de Police afin de s'assurer du respect de la réglementation et des lois en vigueur.

L'organisateur se réserve le droit de faire enlever d'un emplacement des produits dont il jugerait la présence en contradiction avec le présent règlement intérieur général ou de faire remballer un exposant ne respectant pas le présent règlement sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé.

Article 12 : Conditions de participation : L'évènement est réservé aux participants dans le cadre de la réglementation en vigueur et en accord avec le règlement intérieur. En signant leur formulaire d'inscription, les participants déclarent par là même adhérer aux clauses du présent règlement.

Article 13 : Cas de force majeure et annulation : Dans le cas où l'évènement devrait être annulé par les organisateur pour une raison ou une autre (force majeure, manque de bénévoles...), l'organisateur s'engage à prévenir par courriel au plus tôt les exposants et à les rembourser au plus vite.

Infos pratiques :

Date : Dimanche 22 février 2026 de 10h à 18h

Lieu : Espace Bouteiller, 3 avenue du Bouteiller 60500 Chantilly

Entrée gratuite pour les visiteurs

Pour toute question, contactez nous

par mail : happyculturechantilly@gmail.com

ou par téléphone : 07.69.42.84.28

Attention changement d'adresse !!!

Votre Formulaire et votre paiement sont à envoyer exclusivement à :

Association Happy Culture Chantilly

A l'attention de Mélanie DEGRAVE

1 Allée de la Plaine, Apt 54 Bat B

60500 Chantilly

Aucun bulletin / règlement envoyé à l'ancienne adresse ne pourra être traité.

